



Arnaque et menace de numericable

Par **shona**, le **10/06/2010** à **02:05**

Bonjour,

voilà j'ai résilié mon contrat chez numericable depuis le 29.09.2009. Bien j'ai d'abord téléphoné pour savoir comment faire, la jeune femme me répond que vous devez envoyer une lettre de résiliation avant la fin du mois et payer le mois en cours + 1 mois ce que j'ai fait, la semaine qui suit ont m'appelé au téléphone me disent que je leur dois 1 mois de plus, car ils ont eu ma lettre le début octobre, je leur ai expliqué que le cachet de la poste faisait foi et que ma lettre était partie le 29, après relance de leur part du contentieux et dont il a approuvé mes démarches qui ont été respectées je ne devais plus rien... mais voilà que depuis cette année numericable relance à nouveau, ils ont fait passer l'affaire devant soit-disant un service de recouvrement INTRIM JUSTITIA DE LYON avec menace de huissier et tribunaux toutes ces lettres je les reçois par courriers simples et non recommandés, ils me réclament 97€ de un mois + frais de recouvrement et + frais comme quoi ils n'ont pas pu retirer à la banque vu que nous avons fait opposition.

voilà je ne sais que faire de toutes ces menaces, pourriez-vous me conseiller.

en attendant votre réponse,

veuillez agree Monsieur, Madame d'avance mes remerciements disdinguer.

shona